

Le 05/04/18

Personnels enseignants du 1^{er} degré détachés dans le corps des psychologues de l'éducation nationale – rentrée 2018

Référence : BO n° 13 du 29/03/2018

Dossier suivi par : Sibylle BORREDA (04.90.27.76.22)
Dalila BROOKS (04.90.27.76.27)
Sabine CANAVESE (04.90.27.76.44)
Eva NEVES DA ROCHA (04.90.27.76.68)

J'attire votre attention sur le bulletin officiel n°13 du 29/03/2018 portant mention de la mise en œuvre des suites du « droit d'option » pour les personnels enseignants du 1^{er} degré détachés dans le corps des psychologues de l'éducation nationale.

1/ Les personnels enseignants du 1^{er} degré détachés dans le corps des PsyEN au 01/09/2017 pour une durée de 1 an

Les personnels détachés pour une période d'un an doivent impérativement faire connaître leur choix pour la prochaine rentrée, au plus tard le 20 avril 2018, à l'aide de l'annexe 1 ci-jointe. Les intéressés ont la possibilité de :

- renouveler le détachement pour une période de 5 ans,
- demander l'intégration dans le corps des PsyEN,
- demander leur réintégration dans le corps des professeurs des écoles.

En l'absence de réponse, le détachement se terminant au 31 août 2018, l'enseignant sera intégré dans son corps d'origine. Il ne pourra dans ce cas exercer la fonction de psychologue scolaire.

2/ les personnels enseignants du 1^{er} degré détachés dans le corps des PsyEN au 01/09/2017 pour une durée de 5 ans

Les personnels détachés pour cinq dans le corps des PsyEN ont la possibilité de se positionner, avant la période de 5 ans, pour demander une intégration dans le corps des PsyEN ou pour demander leur réintégration dans le corps des professeurs des écoles. Les intéressés formuleront leur choix à l'aide de l'annexe 2 ci-jointe au plus tard le 20 avril 2018.

Signataire : Gabriel DUBOC, chef du Pôle 1^{ER} Degré - Moyens - RH

**Formulaire d'option pour les professeurs des écoles détachés
au 1^{er} septembre 2017 pour une période d'un an
dans le corps des psychologues de l'éducation nationale
spécialité « éducation, développement et apprentissages ».**

Mme M.

NUMEN | | | | | | | | | | | | | | | |

Nom d'usage : Date de naissance : | | | | | | | | | |

Nom de famille : Téléphone personnel : | | | | | | | | | |

Prénom : Téléphone professionnel : | | | | | | | | | |

Adresse : Courriel :

Code postal : | | | | | | Ville :

SITUATION ADMINISTRATIVE

Corps/Grade au 1^{er} septembre 2017 : (cochez la case correspondante)

PSY-EN classe normale

PSY-EN hors classe

PSY-EN classe exceptionnelle

Affectation actuelle en qualité de PSY-EN « EDA »

Circonscription	Nom de la circonscription : Adresse : Code postal : Ville :
Ecole de rattachement administratif	Ecole : Adresse : Code postal : Ville :
Autre situation

Détaché(e) du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018 dans le corps des PSY-EN spécialité « EDA », pour le 1^{er} septembre 2018, j'opte pour :

<p>- l'intégration dans le corps de psychologue de l'éducation nationale dans la spécialité « éducation, développement et apprentissages ».</p> <p>Si je suis ancien(ne) instituteur(trice) intégré(é) dans le corps des professeurs des écoles, je reconnais avoir pris connaissance des incidences de l'intégration dans le corps des Psy-EN en matière de droit à pension indiquées dans la note de service n° 2017-042 du 28 février 2017 parue au BOEN n° 9 du 2 mars 2017 relative au droit d'option.</p>	<p><input type="checkbox"/> OUI</p> <p><input type="checkbox"/> NON</p>
<p>- le détachement dans le corps de psychologue de l'éducation nationale dans la spécialité « éducation, développement et apprentissages » pour une période de 5 ans.</p>	<p><input type="checkbox"/> OUI</p> <p><input type="checkbox"/> NON</p>
<p>- la réintégration dans le corps de professeurs des écoles</p>	<p><input type="checkbox"/> OUI</p> <p><input type="checkbox"/> NON</p>

Pour information : si je ne réponds dans les délais impartis, mon détachement actuel se terminant au 31/08/2018 je serai réintégré(e) dans mon corps d'origine pour y exercer des fonctions autres que psychologue de l'éducation nationale

Fait à Le **Signature**

Informations

Ce formulaire est à renvoyer pour **le 20/04/2018 dernier délai** (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

DSDEN de Vaucluse – Pôle 1^{er} degré – bureau gestion collective
49 rue Thiers
84077 Avignon cedex 4

Personnes référentes à contacter pour tout renseignement

Le bureau de la gestion collective :
Mail : pole.1d84@ac-aix-marseille
Tel : 04.90.27.76.22 / 04.90.27..76.44 / 04.90.27.76.27 / 04.90.27.76.68

**Formulaire d'option pour les professeurs des écoles détachés
au 1^{er} septembre 2017 pour une période de cinq ans
dans le corps des psychologues de l'éducation nationale
spécialité « éducation, développement et apprentissages ».**

Mme M.

NUMEN

Nom d'usage : Date de naissance :

Nom de famille : Téléphone personnel :

Prénom : Téléphone professionnel :

Adresse : Courriel :

Code postal : Ville :

SITUATION ADMINISTRATIVE

Corps/Grade au 1^{er} septembre 2017 : (cochez la case correspondante)

PSY-EN classe normale	<input type="checkbox"/>	PSY-EN hors classe	<input type="checkbox"/>	PSY-EN classe exceptionnelle	<input type="checkbox"/>
-----------------------	--------------------------	--------------------	--------------------------	------------------------------	--------------------------

Affectation actuelle en qualité de PSY-EN « EDA »

Circonscription	Nom de la circonscription :
	Adresse :
	Code postal : <input type="text"/> Ville :
Ecole de rattachement administratif	Ecole :
	Adresse :
	Code postal : <input type="text"/> Ville :
Autre situation

Détaché(e) du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2022 dans le corps des PSY-EN spécialité « EDA », pour le 1^{er} septembre 2018, j'opte pour :

- l'intégration dans le corps de psychologue de l'éducation nationale dans la spécialité « éducation, développement et apprentissages ».

Si je suis ancien(ne) instituteur(trice) intégré(é) dans le corps des professeurs des écoles, je reconnais avoir pris connaissance des incidences de l'intégration dans le corps des Psy-EN en matière de droit à pension indiquées dans la note de service n° 2017-042 du 28 février 2017 parue au BOEN n° 9 du 2 mars 2017 relative au droit d'option.

OUI

NON

- la réintégration dans le corps de professeurs des écoles

OUI

NON

Fait à

Le

Signature

Informations

Ce formulaire est à renvoyer pour le **20/04/2018 dernier délai** (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

DSDEN de Vaucluse – Pôle 1^{er} degré – bureau gestion collective
49 rue Thiers
84077 Avignon cedex 4

Personnes référentes à contacter pour tout renseignement

Le bureau de la gestion collective :

Mail : pole.1d84@ac-aix-marseille

Tel : 04.90.27.76.22 / 04.90.27..76.44 / 04.90.27.76.27 / 04.90.27.76.68